EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2022-256

Séance publique du

22 juillet 2022

Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20220722-lmc1216016-DE-1-1
Date de signature : 27/07/2022
Date de réception : mardi 26 juillet 2022

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture
des Bouches-du-Rhône

POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:
- ACTE SIGNÉ ✓
- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓
- ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

Ville d'Aix-en-Provence
Service Démocratie et Citoyenneté

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL POUR LA FÊTE DE LA SCIENCE 2022

Le 22 juillet 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre de la Verrière, 10 rue des Allumettes, 13100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 15 juillet 2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
Madame Dominique AUGEY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.
Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:
Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Joëlle CANUET, Madame Laurence ANGELETTI à Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Brigitte DEVESA à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Monsieur Sellam HADAOUI, Monsieur Philippe KLEIN à Madame Béatrice BENDELE, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

Excusés sans pouvoir :
Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands équipements

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 22 JUILLET 2022

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL POUR LA FÊTE DE LA SCIENCE 2022- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Depuis 1992, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation encourage les organismes de recherches, les centres de culture scientifique et les musées à participer à la Fête de la Science. L'ambition de cette manifestation est de rapprocher le citoyen de la science et de ses acteurs et d'encourager les jeunes à s'engager dans les métiers de la recherche.

Le Muséum d'Aix-en-Provence, qui a parmi ses missions la diffusion de la culture scientifique, participe à cette manifestation depuis 1996. Ainsi chaque année, le Muséum organise un « village des sciences » qui réunit de nombreux partenaires scientifiques locaux (planétarium Peiresc, CEREGE, ITER France, CEA Cadarache, IRSN, INSERM, INRAE et l'ESAIP pour les principaux). C'est l'occasion pour les chercheurs et les médiateurs scientifiques de présenter au public le plus large, de façon ludique et pédagogique, les travaux de recherches développés sur le territoire du Pays d'Aix.

En 2021, malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, cette manifestation, qui a eu lieu du 1er au 3 octobre, a réuni 2445 participants, dont 449 sur la journée réservée aux scolaires.

Pour l'année 2022, nous espérons pouvoir organiser, à nouveau le village des sciences d'Aix-en-Provence dans le parc Saint Mitre du 7 au 9 octobre. Le thème retenu pour cette édition est «visible et invisible». De nouveaux partenaires, tels que le Service National de Police Scientifique et la Société du Canal de Provence, seront présents sur le village.

En organisant régulièrement dans le parc Saint Mitre des manifestations à caractère scientifique (Fête de la Nature, Fête de la Science, conférences…), le Muséum souhaite que le public associe, peu à peu, ce lieu à la culture scientifique. Ces manifestations, qui permettent au visiteur d'échanger directement avec des scientifiques, participent activement à l'émergence au sein du parc Saint Mitre d'un « jardin des sciences » dédié au partage des savoirs.

Afin de couvrir les dépenses relatives à la location des tentes, la surveillance et l'organisation de cet événement, une subvention de fonctionnement de 9 000 € sera demandée à la Région dans le cadre des Appels à Projets Etat-Région « Fête de la Science 2022 » (APOCSFET).

En conséquence, je vous prie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à demander à la Région Provence-Alpes- Côte d'Azur, Direction de l'Attractivité, du Rayonnement International et de l'Innovation, une subvention de 9 000 € TTC en fonctionnement pour l'organisation de la « Fête de la Science 2022 » dans le cadre des appels à projets APOCSFET,

- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'élu délégué à signer tout document relatif à cette affaire,

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal à encaisser la recette de 9 000 € TTC relative à ces actions.

DL.2022-256 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL POUR LA FÊTE DE LA SCIENCE 2022-

Présents et représentés	:	53
Présents	:	38
Abstentions	:	0
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	53
Pour	:	53
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 27/07/2022
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

[1]

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

L'ANNEXE DE LA DELIBERATION RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00
Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr
Téléphone : 04 42 91 90 00